

CROATIE

Il est trop tôt pour parler de succès en Slavonie orientale
Index AI : EUR 64/01/98

Embargo : jeudi 15 janvier 1998 à
00 h 01 GMT

« Il est encore trop tôt pour parler de succès en Slavonie orientale », a déclaré Amnesty International ce jour (jeudi 15 janvier 1998), alors que le mandat de l'Administration transitoire de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Slavonie orientale prenait fin dans la dernière zone rebelle serbe en Croatie.

La Slavonie orientale repasse aujourd'hui entièrement sous le contrôle des autorités croates. Cependant, Amnesty International pense que les Serbes de Croatie ne pourront être protégés, comme l'a promis le gouvernement croate, que si les conditions de sécurité sont améliorées et s'il est mis fin à l'impunité dans la région.

Les commentateurs internationaux et nationaux se sont félicités de ce que le retour de la région sous l'autorité croate n'avait pas été marqué par un exode massif des Serbes de Croatie. On pense qu'entre 125 000 et 130 000 personnes vivaient en Slavonie orientale lorsqu'a débuté le mandat de l'Administration transitoire de l'ONU ; celle-ci estime qu'au cours des deux années de son mandat entre 15 000 et 20 000 Serbes de Croatie ont quitté la région. À moins que leurs droits fondamentaux ne soient pleinement respectés, les Serbes de Croatie risquent cependant encore de quitter la Croatie pour la République fédérative de Yougoslavie, la Republika Srpska (République serbe) en Bosnie Herzégovine, ou d'autres pays.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, environ 30 000 personnes ont transféré leurs biens de Slavonie orientale en Serbie, sans toutefois avoir déjà quitté la région. Bien que ces départs ne risquent pas de constituer un exode, les actes de violence et les manœuvres d'intimidation, s'ils ne sont pas réprimés, pourraient entraîner un départ massif des Serbes de Croatie de ce pays au cours de l'année à venir.

Des tracts appelant les Serbes de Croatie à partir avant le 15 janvier ont été distribués à Vukovar en novembre 1997. Le message disait notamment : « Nous tuons en silence, lentement, et sans douceur ».

Les responsables du gouvernement croate ont déclaré à maintes reprises que les Serbes de Croatie qui souhaitaient rester en Croatie étaient les bienvenus, et qu'ils jouiraient des mêmes droits que les autres citoyens croates. Pourtant, Amnesty International n'est toujours pas convaincue de la volonté réelle des autorités croates de protéger tous les citoyens, quelle que soit leur nationalité.

L'organisation de défense des droits de l'homme ne pourra pas croire à leur engagement tant que, par exemple, les enquêtes sur les attaques violentes n'auront pas donné lieu à des poursuites satisfaisantes et équitables. Sous l'œil vigilant de la communauté internationale, des enquêtes ont été ouvertes sur les faits de plus en plus violents qui ont eu lieu au cours des derniers mois dans la région. Il s'agissait notamment des attaques à la grenade dirigées contre la demeure d'un prêtre orthodoxe serbe, en décembre 97, et contre des maisons appartenant à des Serbes de Croatie, en novembre de la même année.

Cependant, Amnesty International sait fort bien que par le passé, alors que les autorités s'étaient engagées à enquêter sur les attaques contre les Serbes de Croatie et à déférer les responsables à la justice, les poursuites ne se sont jamais déroulées de manière satisfaisante. Ainsi, après les attaques lancées en mai 1997 contre des villages situés près de Hrvatska

Kostajnica (dans une autre région de Croatie), les autorités croates se sont contentées d'inculper dix suspects de « participation à un rassemblement de personnes ayant commis un acte criminel », infraction relativement mineure par rapport à la gravité des faits.

Une foule d'environ 150 réfugiés croates de Bosnie, armés de bâtons et de perches, avaient identifié, dévalisé et agressé les occupants d'habitations appartenant principalement à des Serbes de Croatie. Des dizaines d'entre eux avaient été frappés non seulement au cours de la première attaque de la foule contre les villages, mais aussi lors d'attaques isolées au cours des jours suivants. Ainsi, Mirko Knezevic, un Serbe âgé de 65 ans, était mort à l'hôpital après avoir été blessé, semble-t-il, au cours de ces attaques.

Alors que les informations dont on dispose sur ce qui s'est passé à Hrvatska Kostajnica indiquent que les témoins pourraient reconnaître les responsables de certaines des attaques, et qu'au moins un des agresseurs de Mirko Knezevic a été identifié par la police, personne n'a été inculpé du meurtre de cet homme.

Cependant, les violences qui ont eu lieu en Slavonie orientale n'étaient pas toutes dirigées contre des Serbes de Croatie. Certaines explosions dans des écoles croates pourraient notamment être le fait de Serbes de Croatie opposés aux autorités croates.

Les tensions qui règnent en Slavonie orientale risquent fort d'augmenter au cours des mois à venir, si les 80 000 Croates qui ont fui la région en 1991, ou en ont été chassés, décident de revenir. Ils ont été très affectés de leur long déplacement et des violations flagrantes des droits fondamentaux commises par l'armée yougoslave et les forces paramilitaires serbes dans la région en 1991.

Dans de nombreux cas, les habitations dans lesquelles ils vivaient avant la guerre sont maintenant occupées par des Serbes originaires d'autres régions de Croatie, eux-mêmes déplacés. Il faudra donc, afin d'empêcher que les Serbes de Croatie ne quittent la Croatie, que les deux types de retour soient organisés simultanément.

« Bien que la procédure établie pour ces retours ait été approuvée, ce ne serait pas la première fois que le retour de minorités dans certaines régions du pays s'accompagnerait de violences et de tensions, a déclaré Amnesty International. Seule l'assurance d'un climat de sécurité encouragera les Serbes de Croatie à rester dans la région. » |